



COMMUNE DE FONTOY

PALETTE DE COULEURS



JANVIER 2026

Chères Fenschoises, Chers Fenschois,

Le Conseil Municipal a approuvé la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 9 décembre 2025. Cette procédure a permis d'**adapter notre règlement à l'évolution des nouvelles technologies** (pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques...) et recadrer les divers travaux visant à modifier l'aspect extérieur des constructions. Une palette de couleurs a également été annexée au règlement du PLU.

Cette palette de couleurs a pour objectif de préserver et **renforcer l'esthétique locale du centre ancien et des cités minières de FONTOY** à long terme et **éviter les couleurs extrêmes et inadaptées** qui nuisent à la cohérence du cadre de vie.

Pour s'orienter vers les **bons choix techniques, de matériaux, de polychromie et de finitions**, il est indispensable d'analyser au cas par cas chaque bâtiment, au regard de son époque de construction, de la composition des murs, de l'environnement urbain, de ses propres caractéristiques, de ses transformations au cours du temps.

Le Maire



Ce nuancier s'applique aux zones Ua (centre ancien) et Uc (cités minières) du plan de zonage du PLU de manière prescriptive.

Il peut aussi être utilisé comme guide dans les autres zones, sans y avoir pour autant de valeur prescriptive.

COULEURS DOMINANTES

TEINTES DES FAÇADES

DE MANIÈRE GÉNÉRALE SONT INTERDITS :

- Le blanc pur et le noir, les couleurs vives, trop sombres (anthracite par exemple) ou brillantes.
- L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (moellons, parpaings...).
- De changer de teinte de façade pour créer un effet «gratuit» (exemple une bande ou un losange) qui ne met pas en valeur un élément de l'architecture de la façade, un volume ou un décor en relief.
- De venir recouvrir / enduire les pierres de taille composant les façades de certaines constructions (rue de Metz en zone Uc par exemple) ou les façades en briques (12 rue de Metz visible depuis la rue de l'Hôtel de ville en zone UA par exemple).

► Les teintes de façades de ce nuancier font référence à l'utilisation de sables et pigments locaux dans les enduits traditionnels, dans les familles des teintes sables, beiges, ocres terre, ocres jaunes, orangés, greiges, rosés.

NCS S 1005 - Y40R page 27 du nuancier NCS K 9255	NCS S 1005 - Y30R page 27 du nuancier NCS K 9096	NCS S 0507 - Y40R page 24 du nuancier NCS K 9117	Sables	NCS S 1515 - Y20R page 32 du nuancier NCS K 9092	NCS S 1510 - Y30R page 31 du nuancier NCS K 9253	NCS S 3020 - Y30R page 59 du nuancier NCS K 9248
NCS S 0907 - Y10R page 24 du nuancier NCS K 9076	NCS S 2010 - Y30R page 34 du nuancier NCS K 9251	NCS S 1510 - Y10R page 31 du nuancier NCS K 9332	Beiges	NCS S 1505 - Y20R page 30 du nuancier NCS K 9294	NCS S 1505 - Y40R page 30 du nuancier NCS K 9292	NCS S 1005 - Y50R page 27 du nuancier NCS K 9295
NCS S 1015 - Y40R page 29 du nuancier NCS K 9154	NCS S 1010 - Y30R page 28 du nuancier NCS K 9115	NCS S 1020 - Y20R page 43 du nuancier NCS K 9053	Ocres orangés	NCS S 1020 - Y page 43 du nuancier NCS K 9036	NCS S 0510 - Y page 25 du nuancier NCS K 9037	NCS S 1015 - Y20R page 29 du nuancier NCS K 9075
NCS S 1515 - Y50R page 32 du nuancier NCS K 9132	NCS S 1510 - Y70R page 31 du nuancier NCS K 9192	NCS S 2010 - Y70R page 34 du nuancier NCS K 9190	Rosés	L'ensemble de la palette est exprimée en références des nuanciers suivants : KEIM, RAL et NCS - Natural Colour System. Les couleurs exposées sur ce document, qu'il soit au format papier ou numérisé, peuvent différer des couleurs réelles référencées. Il appartient donc au pétitionnaire de voir avec les artisans / fournisseurs afin de faire les correspondances.		

COULEURS SECONDAIRES

TEINTES DES ANNEXES ET MURETS

- Les constructions annexes (murets de clôture, garages, appentis, ...) peuvent être de teinte plus sombre ou plus discrète que celle du bâtiment principal.
- Ces coloris peuvent également être utilisés pour les soubassements des constructions de la zone Uc (citées) uniquement.

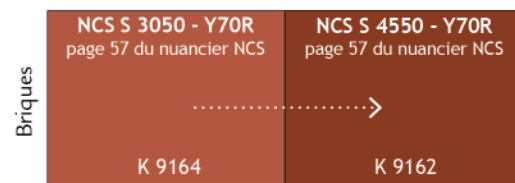
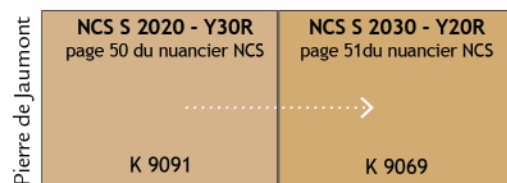
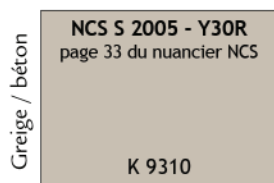
NCS S 2020 - Y60R page 50 du nuancier NCS K 9129	NCS S 3020 - Y30R page 59 du nuancier NCS K 9248	NCS S 3010 - Y20R page 58 du nuancier NCS K 9268	NCS S 2010 - Y20R page 34 du nuancier NCS K 9271	NCS S 3010 - Y30R page 58 du nuancier NCS K 9288	NCS S 4010 - Y30R page 71 du nuancier NCS K 9285
--	--	--	--	--	--

COULEURS SECONDAIRES

TEINTES DES DÉCORS DE FAÇADE

► Les éléments des décors de façades (soubassements, encadrements de portes et de fenêtres, corniches, tablettes, chaînages d'angle, ...), devront être mis en valeur par **des tons rappelant la pierre naturelle, le béton ou la brique**, ainsi que par des couleurs légèrement plus claires ou plus foncées que celles de la façade. Il s'agira de choisir leur teinte en harmonie avec celle de la façade. **Attention, lorsque ces éléments sont en pierres naturelles, il conviendra de laisser ces matériaux apparents et de ne pas les recouvrir ou les repeindre.**

Ces coloris peuvent également être utilisés pour **compléter un décor abîmé ou un parement existant**. Il s'agit alors de trouver la teinte la plus proche possible de la teinte naturelle de l'élément de décors.



En cas de mise en peinture des briques, la teinte sera à choisir dans ce nuancier. On fera attention à ne pas peindre les joints

COULEURS PONCTUELLES

TEINTES DES MENUISERIES ET DES ÉLÉMENTS DE FERRONNERIES

► **Les volets et les portes** permettent de donner une note tonique aux façades présentant des tons neutres (sable, beige, ...). A l'inverse, lorsque la façade est colorée, il est préférable de choisir un ton plus neutre (privilégier les tons blancs cassés, gris à taupe). Les teintes doivent donc être choisies en harmonie avec la couleur de la façade.

Une seule teinte sera utilisée pour l'ensemble des volets et des portes.

Pour les **châssis des fenêtres**, ils pourront soit être dans les **tons blanc ou blanc cassé** (RAL 9001 et RAL 9002), ainsi qu'en **bois naturel**.

Les **ferronneries** sont à mettre dans un ton sombre, à choisir en harmonie avec les portes et les volets.

La teinte des volets et portes sera choisie parmi les teintes ci-dessous, une teinte proche pouvant également être acceptée.

Teintes applicables en zone Ua (centre ancien)

Famille des gris/bleus

NCS S 3502 - B p. 9 du NCS	NCS S 5010 - B10G p. 9 du NCS	NCS S 4020 - R80B p. 151 du NCS	NCS S 8010 - R90B p. 165 du NCS
RAL 7040	RAL 7000	RAL 5014	RAL 5008

Famille des bleus

NCS S 3030 - B p. 146 du NCS	NCS S 5040 - B p. 158 du NCS	NCS S 4040 - R90B p. 153 du NCS	NCS S 6030 - R90B p. 163 du NCS
RAL 5024	RAL 5009	RAL 5007	RAL 5001

Famille des turquoise

NCS S 1030 - B50G p. 135 du NCS	NCS S 4030 - B70G p. 152 du NCS	NCS S 3040 - B40G p. 147 du NCS	NCS S 6030 - B30G p. 163 du NCS
RAL 6027	RAL 6033	RAL 5018	RAL 5020

Famille des verts

NCS S 3020 - G30Y p. 195 du NCS	NCS S 4030 - G30Y p. 203 du NCS	NCS S 4030 - B90G p. 203 du NCS	NCS S 7020 - G p. 215 du NCS
RAL 6021	RAL 6011	RAL 6000	RAL 6028

Famille des gris/verts

NCS S 3005 - G80Y p. 21 du NCS	NCS S 5005 - G20Y p. 19 du NCS	NCS S 5020 - G50Y p. 202 du NCS	NCS S 5010 - G90Y p. 71 du NCS
RAL 7032	RAL 7033	RAL 6013	RAL 7002

Famille des gris/bruns

NCS S 4010 - G90Y p. 71 du NCS	NCS S 5005 - G80Y p. 11 du NCS	NCS S 6020 - Y p. 73 du NCS	NCS S 7010 - G90Y p. 72 du NCS
RAL 7034	RAL 7003	RAL 7008	RAL 7013

Teintes applicables en zone Ua (centre ancien) et Ue (cités)

Famille des bruns

NCS S 4050 - Y30R p. 65 du NCS	NCS S 4050 - Y70R p. 67 du NCS	NCS S 6030 - Y80R p. 122 du NCS	NCS S 7020 - Y50R p. 75 du NCS
RAL 8001	RAL 8004	RAL 8012	RAL 8011

Famille des rouges/bordeaux

NCS S 2070 - Y90R p. 104 du NCS	NCS S 2570 - Y80R p. 105 du NCS	NCS S 2570 - R p. 105 du NCS	NCS S 6030 - R p. 122 du NCS
RAL 3011	RAL 3016	RAL 3003	RAL 3005

Famille des blancs/gris

NCS S 0603 - Y40R p. 22 du NCS	NCS S 1002 - Y p. 4 du NCS	NCS S 2502 - Y p. 7 du NCS	NCS S 7005 - B80G p. 18 du NCS
RAL 9001	RAL 9002	RAL 7044	RAL 7010

A VOUS DE CHOISIR LA BONNE COULEUR, AU BON ENDROIT SUR...

►... LE CORPS DE FACADE

avec une teinte claire s'harmonisant avec les constructions et le paysage avoisinants.

Attention à l'enduit utilisé : les maçonneries anciennes nécessitent des enduits adaptés, à la chaux et sans adjonction de ciment.

►... LES ÉLÉMENTS DE DÉCORS ET CEUX EN RELIEF

(encadrement, chaîne d'angle, corniche...) avec une teinte qui s'harmonise avec la couleur et le style de la façade. Les matériaux nobles (pierre de taille) et les décors sont restaurés et maintenus sans peinture pour mettre en avant le matériau.

►... LE TOIT

en terre cuite de couleur rouge à rouge/brun.

►... LES MURETS ET ANNEXES (garage, appenti, murets, parfois le soubassement) avec une couleur plus sombre et neutre (tons rompus plus discrets) que les façades de l'habitation pour ne pas lui voler la vedette.

►... LES MENUISERIES (portes, volets, fenêtres)

Les volets donnent une touche tonique, sombre ou plus lumineuse avec du blanc cassé. Les portes sont généralement soit de la même couleur que les volets, soit de la même famille de couleur mais plus sombre que les volets, parfois blanc cassé comme les châssis des fenêtres.

►... LES FERRONNERIES (barre d'appui, grille de jardin, marquise, garde-corps de balcon, de perron, etc.) sont sombres pour souligner les lignes fines.

►... LES ZINGUERIES (gouttières et descentes d'eau de pluie, zinguerie de planche de rive, de souche de cheminée, etc.) sont en zinc à l'état naturel, plus ou moins patiné. Le noir prépatiné est à exclure.

►... LES GRILLAGES sont toujours sombres (vert foncé, gris foncé,...) pour se fondre dans le décor et la végétation.

INTERDIT

► De réaliser l'ensemble des éléments de façade dans une couleur unique qui tend à faire disparaître les spécificités de la façade. (décors, menuiseries, boiseries, ferronneries, zingueries, murets...).

BESOIN D'UN CONSEIL ?



L'architecte-conseiller du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle vous conseille gratuitement et en toute neutralité, sur simple demande au 03 87 74 46 06 ou contact@caue57.com

PRISE DE CONTACT AVEC LA COMMUNE

Il est recommandé de prendre contact en mairie de FONTOY avec la cellule d'urbanisme, pour tout projet de travaux et ravalement de façade au 03 82 84 88 88 / info@ville-fontoy.fr



POINT DE VIGILANCE SUR LA CORRESPONDANCE DES TEINTES

Pour un bon aperçu des couleurs, se reporter aux originaux des nuanciers utilisés. Un **nuancier NCS** est disponible en mairie afin de faciliter la recherche de correspondances avec d'autres marques.

Chaque choix de teinte peut être confirmé par un **échantillon sur place**, avant travaux. En effet, un coloris peut sembler différent entre la palette et sa mise en oeuvre en façade. Sa perception sera également influencée par les coloris environnants. **A noter que le recours à la palette, obligatoire en zone Ua (centre ancien) et Uc (cités) du plan de zonage du PLU, ne dispense pas des autorisations administratives.**

Palette de couleurs intégrée au PLU de Fontoy

Janvier 2026

par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle,
Laureline MASSON, chargée de mission - sous la direction de Arnaud SPET